

Rail, Marie-Emmanuelle

De: Genest, Daniel (BPRSTC-DIR) <Daniel.Genest@ville.quebec.qc.ca>
Envoyé: 23 avril 2021 14:21
À: Fortin, Marie-Eve
Cc: Rail, Marie-Emmanuelle; Bouchard, Diane (BPRSTC-CONST)
Objet: Décret RSTC - Superficie de milieux humides

Bonjour Marie-Ève

Je voudrais porter à ton attention un élément en lien avec le décret à venir.

Le 16 octobre 2020, en réponse à la question QC-4-35, nous vous avons fourni les superficies de milieux humides impactées par le projet dans le secteur Chaudière. Nous désirons porter à votre attention que ces superficies ont été calculées sur la base d'un projet de référence dont la conception est avancée à 30 %. Comme vous le savez, le projet de tramway se fait en mode alternatif, c'est-à-dire selon une formule conception, construction, financement et entretien (CCFE). Il reviendra au Partenaire privé de finaliser la conception définitive du projet selon les exigences techniques prévues à l'appel de propositions.

Dans ce contexte, il est possible que l'emplacement ou la configuration des composantes du projet dans le secteur Chaudière diffère en partie de ce qui a été prévu par la Ville. Par conséquent, dans un souci d'évaluation de l'impact du pire scénario, nous vous demandons de considérer que les superficies de milieux humides impactées pourraient être supérieures de 15 %. Ainsi, la superficie de milieux humides impactés à considérer serait de **92 585 m²** au lieu de 80 508 m².

Pour votre considération dans la suite des choses.

Dan Genest
Directeur de projet
Ville de Québec

Bureau de projet du réseau structurant
de transport en commun
226-825, boulevard Lebourgneuf
Québec (Québec) G2J 0B9
Téléphone : 418 641-6661, poste 3601
Cellulaire : [REDACTED]
daniel.genest@ville.quebec.qc.ca
<http://www.ville.quebec.qc.ca>

Le registraire a supprimé cette information en vertu des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1)